



Analyse du cycle de vie des salons de coiffure du groupe DESSANGE International (75)



■ Management environnemental

■ Île-de-France

Pourquoi agir ?

Le groupe DESSANGE International est spécialisé dans la franchise de salons de coiffure et la fabrication de produits cosmétiques et de soins. Il concerne ainsi un ensemble de 1 900 salons et plus de 20 000 personnes dont les activités génèrent un impact environnemental, social et sociétal. Soucieuse de mesurer et de réduire cet impact, l'entreprise a réalisé en 2008 le Bilan Carbone® de toutes ses activités : salons, itinérants, centres de formation, activités du siège social et fabrication de cosmétiques. Cela lui a permis de constater que 60% de ses émissions de gaz à effet de serre étaient liées aux consommations électriques des salons et d'engager un plan d'actions concentré autour d'un programme de maîtrise des consommations énergétiques.

En 2015, le groupe a souhaité approfondir cette démarche en réalisant l'analyse de cycle de vie (ACV) de ses activités, une première pour le secteur de la coiffure. La méthode d'ACV mesure l'ensemble des impacts environnementaux d'une organisation ou d'un produit tout au long de son cycle de vie, de la conception jusqu'au déchet produit. Un facteur d'impact est attribué à chaque flux de matières entrant et sortant selon la base de données Ecoinvent (base de données internationale pour l'ACV). L'objectif de l'entreprise était ainsi d'identifier les postes les plus impactants et de prendre conscience de la diversité des enjeux environnementaux (changement climatique, disponibilité des ressources, etc.).

Les enjeux pour DESSANGE International sont très importants car le secteur de la coiffure se caractérise par une économie de proximité et un maillage territorial conséquent. Avec près d'un million de clients par jour, la coiffure touche un nombre important de personnes qui sont de plus en plus sensibles au développement durable. Une personne sur deux serait même prête à quitter un salon de coiffure pour un salon engagé dans une démarche de développement durable*.

C'est pourquoi l'entreprise s'est fixée pour objectif de mobiliser 100% de ses salons d'ici à 2020 en diffusant en interne un ensemble de bonnes pratiques, avec le soutien de la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME.

* Source : sondage Institutions de la Coiffure – BVA – septembre 2015



Organisme

Groupe DESSANGE International

Partenaire

Direction régionale Île-de-France de l'ADEME

Coût (HT)

- Coût de l'analyse du cycle de vie : 23 k€
- Coût de la plateforme en ligne : 35 k€

Financement

ADEME : 17,5 k€ pour la plateforme en ligne

Chiffres clés

- 3 réseaux de salons de coiffure
- 1 900 salons franchisés dans le monde
- Bilan Carbone® (groupe + réseaux de franchises) : 133 000 tonnes CO₂ dont 50% pour les consommations électriques des salons
- Analyse du cycle de vie : 90% des impacts générés par les activités des salons
- Environ 100 litres d'eau en moyenne par prestation « coupe/coloration »

Date de lancement

2015

Bonnes pratiques téléchargeables sur notre site : <http://bonnes-pratiques-idf.ademe.fr>

Enseignements :

Mme Sophie Joubrel, directrice générale de la division Produits, en charge de la RSE chez DESSANGE International :

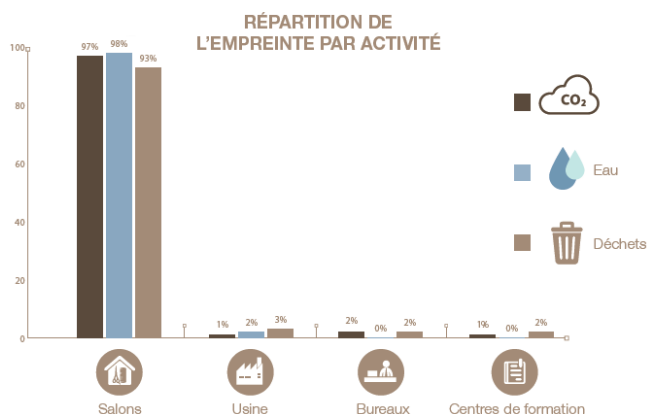
« Notre volonté a été d'engager nos marques et réseaux de coiffure dans une démarche ambitieuse de développement durable. Notre activité repose en grande partie sur l'implication et le dynamisme de nos réseaux de franchises et toutes les études menées ont montré par ailleurs qu'ils généraient la majeure partie de notre empreinte environnementale. Il nous est donc paru primordial de mettre à leur disposition un outil leur permettant à la fois de comprendre les enjeux environnementaux en salon et d'agir pour les réduire. Notre objectif est basé sur l'implication de 100% de nos salons français d'ici à 2020. »



Salon de coiffure – Flagship
Source : DESSANGE International

Présentation et résultats

Réalisé en 2008, le Bilan Carbone® a permis d'évaluer l'impact des activités du groupe à 133 000 tonnes CO₂, dont 50% pour les seules consommations électriques des salons. La réalisation de son ACV, en 2015, a permis de constater que son empreinte environnementale était liée, à plus de 90%, à l'activité de ses réseaux de salons franchisés. A titre d'exemple, une seule prestation « coupe/coloration » nécessite environ un volume de 100 litres d'eau.



Fort de ce constat, le groupe a décidé de mettre à disposition de ses salons un outil dédié. En partenariat avec l'ADEME, il a créé la plateforme participative « empreinte(s) » qui permet aux salons de mesurer puis de suivre leur empreinte environnementale, et d'accéder à un catalogue de bonnes pratiques qui est mis à jour continuellement.

Focus

L'outil « empreinte(s) » comprend 5 indicateurs permettant d'évaluer les impacts d'un salon de coiffure :

- l'empreinte Carbone, qui mesure le volume de gaz à effet de serre ;
- l'empreinte Eau, qui mesure l'ensemble des ressources en eau ;
- l'empreinte Energétique, qui correspond à l'ensemble des ressources en énergie ;
- l'empreinte Déchets, qui mesure le volume de déchets ;
- le nombre de bonnes pratiques mises en place

Facteurs de reproductibilité

La réussite d'un tel projet repose sur la réalisation d'une étude solide et objective des enjeux environnementaux de l'organisation afin de prioriser les actions à mener. La création d'une plateforme en ligne à destination des réseaux constitue la solution la plus adéquate pour toucher largement les salons et faciliter leur adhésion. L'enjeu clé réside dans la sensibilisation et la formation des acteurs mais également dans une bonne adaptation de l'outil à l'activité (bonnes pratiques, langage, communication, etc.).

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur le site internet de l'ADEME :
www.ademe.fr

Le site de la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME
www.ile-de-france.ademe.fr

Le site de DESSANGE International
www.dessange-international.com

CONTACTS

DESSANGE International
Tél : 01 53 83 99 46
thomas.fernandez@dessange-international.com

Direction régionale Île-de-France de l'ADEME
Tél : 01 49 01 45 47
ademe.ile-de-france@ademe.fr